

# MINI-STAGE LYCEE CHARLES PEGUY

**PORTES OUVERTES**  
**VENDREDI 08 MARS 2024**  
**15h30 – 18h30**  
**SAMEDI 09 MARS 2024**  
**9h -12h**

Dans le cadre de la découverte et de la valorisation de nos filières, nous organisons des demi-journées « **MINI-STAGES** » réservées aux élèves de troisième sous forme d'ateliers réunissant une dizaine d'élèves en immersion.

## ORGANISATION PROPOSEE

→ **1 DEMI-JOURNÉE** DE DÉCOUVERTE PROPOSÉE PAR FILIÈRE :

FAMILLE des METIERS...			
Du CUIR	des Transitions Numérique et Energétique T.N.E.		du Pilotage et de la Maintenance d'Installations Automatisées P.M.I.A.
	BAC PRO CIEL Cybersécurité, Informatique et réseaux, Électronique	BAC PRO MELEC Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés	BAC PRO MSPC. Maintenance des Systèmes de Productions Connectés
	6 dates proposées / 10 places disponibles par date	4 dates proposées / 10 places disponibles par date	4 dates proposées / 10 places disponibles par date
CAP MAROQUINERIE 4 dates proposées / 10 places disponibles par date	CAP ELECTRICIEN 4 dates proposées / 10 places disponibles par date		

→ PROGRAMME DE LA DEMI-JOURNÉE :

Prise en charge par les professeurs de la section demandée

- Présentation du lycée et des particularités de l'enseignement professionnel
- Présentation de la formation, des débouchés...
- Mise en activité des élèves
- Bilan de la demi-journée et réponses aux questions

## COMMENT S'INSCRIRE AUX MINI-STAGES ?

L'établissement d'origine : (ACCÈS GRATUIT)

- **Informe ses élèves des modalités des MINI-STAGES**
- Complète le formulaire d'inscription en ligne, via la plate-forme MINI-STAGE à l'adresse :  
<https://portail.mini-stage.fr/etablissement-peguy-eyssines/inscription/etape1>  
*Seules les inscriptions faites via la plateforme dématérialisée seront validées et traitées.*

Chaque collège dispose de son propre espace lui permettant d'inscrire très facilement des collégiens à un mini-stage. Suite à quoi, les conventions sont générées instantanément en pdf, puis directement envoyées au lycée.

Vous pourrez : Le collège pourra :

- Afficher les stages disponibles
- Inscrire un élève au mini-stage
- Rééditer les conventions
- Générer un récapitulatif des stages
- Recevoir une notification des absences par mail